

UTILISATION, ENTRETIEN ET PRESERVATION des espaces herbagers par le cheval

Les surfaces herbagères françaises couvrent environ 70% de l'alimentation annuelle des herbivores domestiques et le pâturage est le mode essentiel d'exploitation de ces surfaces (HUYGHE 2005). Elles représentent 40% de la surface agricole utile (SAU), 20% du territoire (~13Md'ha, HUYGHE 2005) et sont pour 70% des prairies permanentes.

AU PLAN SOCIO-ÉCONOMIQUE

Depuis le vote de la dernière loi d'orientation agricole, la plupart des métiers liés au cheval relèvent du statut agricole : l'élevage en tant que fournisseur d'un produit agricole et, par détermination de la loi européenne, toutes les activités liées à la transformation de ce produit et qui vont conditionner son utilisation et sa valorisation (débouillage et entraînement des chevaux de loisir et de sport, entraînement et prise en pension des chevaux de course, centres équestres fournissant de la cavalerie, utilisation des chevaux dans la traction ou le débardage...). Grâce à cette loi, les professionnels de la filière équine peuvent donc prétendre aujourd'hui, au même titre que les éleveurs d'autres herbivores domestiques, au soutien communautaire en faveur du développement rural, notamment dans le cadre de l'axe « amélioration de l'environnement et de l'espace rural ». La filière cheval a aujourd'hui un rôle à jouer dans l'occupation de l'espace respectueuse de l'environnement, dans la préservation de la biodiversité, dans la création d'emplois et l'animation des territoires en milieu rural, dans la réponse aux attentes sociales (cheval de loisir...). D'après l'Observatoire économique et social du cheval (OESC), le nombre d'équidés présents en France est estimé entre 800 000 et 1 million et la filière loisir (80% des cavaliers licenciés), dont les chevaux sont principalement alimentés au pâturage, est en plein essor.

Les données dont nous disposons actuellement montrent que l'activité d'élevage d'équidés se développe sur l'ensemble des exploitations agricoles en France (+35% d'équidés entre 1988 et 2000, avec un ancrage très fort dans le grand Ouest, Recensement agricole 2000 dans BOYER et al 2006). Les exploitations agricoles (SCEES 2003) où sont répertoriés des équidés couvrent 2,9 millions d'ha de SAU en France et 57% d'entre elles ont également une activité d'élevage de ruminants. Sur certains territoires, le développement de l'élevage équin en parallèle au déclin des activités traditionnelles d'élevage (bovin, ovin) conduit les Parcs naturels régionaux concernés (e.g. PNR Vexin, Oise, Perche) à s'interroger sur l'évolution des surfaces prairiales. Si les PNR voient à travers le cheval un moyen de pérenniser les surfaces herbagères sur leurs territoires, ils souhaitent néanmoins disposer des outils de conduite de ces animaux au pâturage qui leur permettront d'accompagner la filière cheval dans l'utilisation raisonnée des prairies et la préservation de leur biodiversité.

AU PLAN TECHNIQUE

D'après les travaux conduits par l'INRA et l'Institut de l'élevage concernant l'utilisation des espaces herbagers par les chevaux (MICOL et al, MOULIN 1997), il ressort que la part des ressources herbagères dans l'alimentation de ces animaux est largement dépendante de leur valeur économique.

Production de chevaux de courses

Ainsi, dans le cadre de systèmes d'élevage de chevaux « athlètes » (courses, sport de haut niveau), où les objectifs de performances zootechniques sont élevés et où les éleveurs cherchent à couvrir les besoins de leurs animaux en permanence, l'herbe (environ 30% de l'alimentation annuelle) est surtout utilisée comme un complément alimentaire au printemps et à l'automne. La conduite de l'herbe est intensive car les éleveurs cherchent à bénéficier d'une ressource de bonne qualité : fertilisation, prairies temporaires conduites le plus souvent en rotation (TRILLAUD-GEYL et al 1990, MIRAGLIA et al 2006, MORHAIN et al 2007). Le pâturage alterné avec des bovins est classique en automne. La part de l'alimentation dans les charges d'élevage de tels systèmes est réduite et les éleveurs privilégient une alimentation concentrée au détriment d'une ressource végétale souvent abondante mais dont ils connaissent et maîtrisent mal la valorisation par les animaux, faute de références techniques. Lorsque les chevaux sont au pâturage, les éleveurs les complètent le plus souvent, avec les risques de déséquilibres nutritionnels que cela comporte. En effet, les éleveurs n'ont pas les moyens d'évaluer la part des besoins nutritionnels couverte par l'herbe pâturée, bien que ceux des chevaux puissent être établis et que la valeur nutritive de l'herbe puisse être évaluée (INRA 1990). Les travaux réalisés récemment par l'INRA et les Haras nationaux depuis 2000 (FLEURANCE et al) devraient permettre à court terme de fournir des bases techniques pour évaluer les apports alimentaires par l'herbe aux chevaux conduits au pâturage, comme aux chevaux alimentés au box avec des fourrages conservés (TRILLAUD-GEYL et al 2007).

Production de chevaux de loisir ou de chevaux de trait

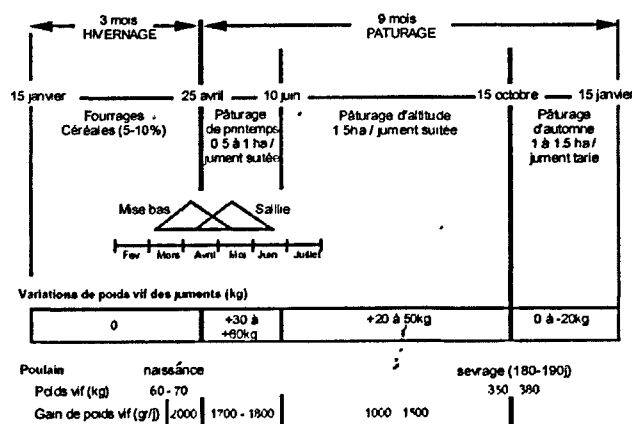


Figure 1 : conduite des juments poulinières des races lourdes dans des conditions difficiles d'altitude. D'après Martin-Rosset et Trillaud-GEYL (1984).



▶ A l'opposé, dans le cas de systèmes de chevaux de faible valeur économique (loisir, viande), les objectifs de performances zootechniques sont faibles à moyens et la mobilisation des réserves corporelles peut être fréquente à certaines périodes de l'année (MICOL et al 1997, MORHAIN et al 1997). Les éleveurs cherchent à faire coïncider les périodes de forts besoins des animaux (e.g. lactation) aux périodes où la ressource végétale, peu onéreuse, est abondante. Les ressources herbagères couvrent en moyenne 70% de l'alimentation annuelle des chevaux et l'objectif prioritaire des éleveurs est la pérennisation des surfaces, conjointement des prairies permanentes.

Dans ces systèmes, les animaux exploitent des prairies de basse altitude en début de saison et à l'automne, assez fréquemment en alternance avec des ruminants et le plus souvent en pâturage continu. En été, ils valorisent classiquement en pâturage continu des espaces herbagers à des altitudes plus élevées (moyenne montagne). Les chevaux, par leur capacité à consommer de grandes quantités d'aliments, souvent de faible valeur nutritive, se sont d'ailleurs révélés particulièrement efficaces pour valoriser certains milieux pauvres (LOISEAU & MARTIN-ROSSET, 1988, 1989). Dans ces systèmes, et particulièrement dans celui des loisirs dont le développement est dynamique, le cheval a un rôle à jouer dans l'entretien de l'espace rural et en tant que « valorisateur » de zones difficiles.

Production de chevaux de sports

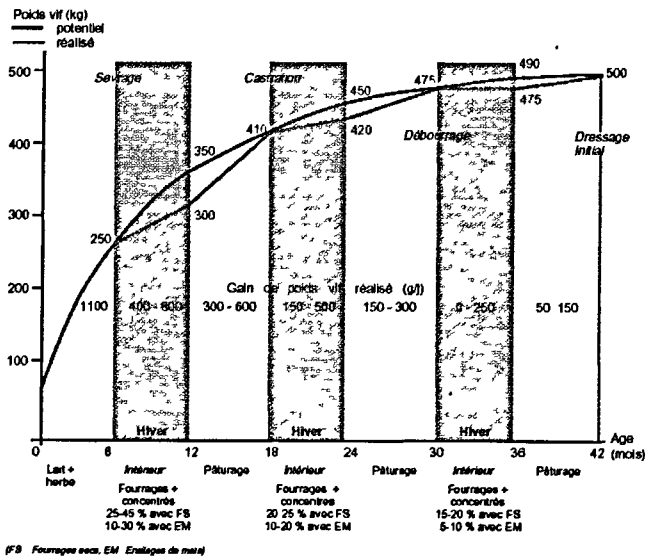


Figure 2 : conduite alimentaire et courbe de croissance de chevaux de selle en croissance. D'après Bigot et al (1987), INRA (1990), Trillaud-Geyl et al (1990).

Entre ces deux types de systèmes se situe le cas des éleveurs de chevaux de sport de loisir de valeur moyenne (compétition amateur) dont les objectifs de performances zootechniques sont modérés et dont la principale préoccupation est de parvenir à concilier gestion des ressources prairiales et performances animales. Ces éleveurs utilisent des prairies permanentes ou temporaires conduites en pâturage continu ou en rotation, souvent en association avec un pâturage bovin. Les difficultés rencontrées sont intermédiaires entre les deux systèmes précédents et l'on assiste généralement à une sous-utilisation

de l'herbe, parfois au détriment de l'équilibre économique de l'exploitation, à nouveau en raison d'un manque de références et d'appui technique quant à l'alimentation des chevaux à partir des ressources pâturées. Pour ce type de système, comme pour celui des loisirs, la conjoncture politique est aujourd'hui favorable à repenser le système d'alimentation pour l'orienter vers plus de pâturage et vers une extensification des conduites pour répondre aux préoccupations agro-environnementales.

Préservation de la biodiversité

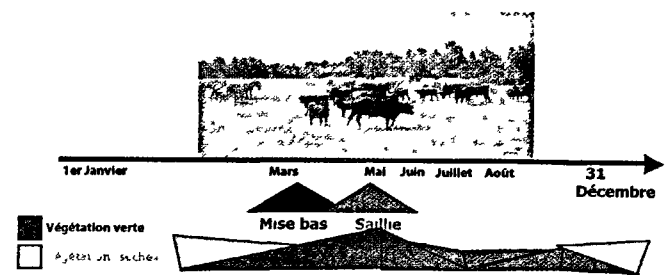


Figure 3 : fonction de préservation du cheval au cours de son cycle d'élevage : exemple du cheval Camargue.

Dans les espaces où la préservation de la biodiversité est l'objectif principal (e.g. réserves naturelles), les chevaux de valeur économique faible (loisir, trait) trouvent également leur place (GIRARD et al 1992). Pour répondre à leurs objectifs, les gestionnaires de ces espaces sont surtout demandeurs de connaissances concernant l'impact du pâturage équin et de différents modes de conduite des animaux sur la biodiversité. Celui-ci commence à être assez bien connu, notamment à partir des études réalisées conjointement par l'INRA, les Haras nationaux et le CNRS (FLEURANCE et al 2007).

CONSÉQUENCES TECHNIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le cheval remplit donc deux grandes missions :

- utiliser et valonser le territoire ;
- maintenir la population sur le territoire et sa cohésion sociale.

En ce qui concerne l'utilisation du territoire le cheval assure trois fonctions (figure 4) :

- de production de chevaux de course et de sport surtout dans les zones de plaine herbagère ;
- d'entretien de surfaces extensives par l'élevage de chevaux de loisir et de trait en zones collinaires ou de montagnes ;
- de préservation de milieux sensibles au plan écologique grâce à la conduite de chevaux de races rustiques (ex. cheval Camargue).

La capacité du cheval à assurer ces trois fonctions dépend :

- de la maîtrise des modes de conduite d'élevage (place des surfaces fourragères dans le cycle d'élevage) ;
- des modes d'alimentation (part des fourrages dans la couverture des besoins nutritionnels) ;
- de la gestion des surfaces fourragères (par le pâturage et la récolte des fourrages).

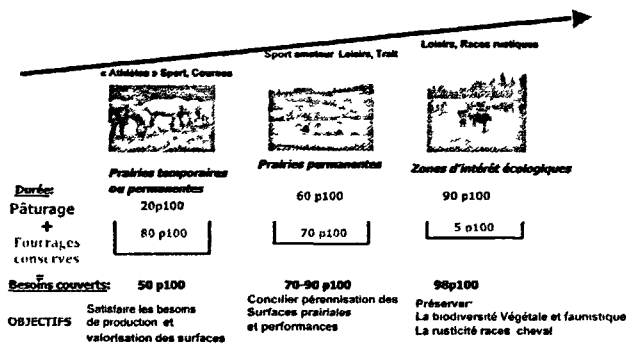


Figure 4 : les fonctions du cheval dans les espaces herbagers.

Ces modalités sont connues car elles ont été étudiées pour l'essentiel grâce aux travaux de recherche réalisés depuis les années 1970 par l'INRA et les Haras nationaux. Ces modalités reposent sur la connaissance :

- de la valeur alimentaire des fourrages pâturés ou/et conservés ;
- des besoins nutritionnels des différents types de chevaux au cours de leur cycle d'élevage et d'utilisation ;
- du mode de conduite des chevaux au pâturage seuls ou en association avec des ruminants pour utiliser les surfaces et couvrir leurs besoins nutritionnels ;
- le mode de récolte et de conservation des fourrages conservés destinés à l'alimentation hivernale des chevaux ;
- les systèmes fourragers, d'élevage et d'alimentation à l'échelle annuelle et de l'exploitation ;
- de l'impact du cheval sur la diversité biologique : dans ce cas particulier la forte capacité d'ingestion de fourrages grossiers par le cheval peut permettre un contrôle efficace de la végétation pérenne dominante et aider à l'établissement des espèces annuelles. L'utilisation différentielle de la surface peut favoriser la coexistence d'un nombre important d'espèces végétales et animales au sein des communautés prairiales.

L'ensemble de ces connaissances a été publié, soit dans des publications scientifiques, soit dans des congrès, notamment les Journées de la recherche équine (JRE) dont un certain nombre de références sont données à la fin de cet article, ou enfin dans l'ouvrage de référence INRA 1990 « Alimentation des chevaux ».

En ce qui concerne le maintien de la population en zone rurale et la cohésion sociale : le cheval est générateur en zone rurale d'activités agricoles comme les autres herbivores de rente : élevage et activités connexes. Mais le cheval est aussi créateur d'activités de services (femmes équestres, activités socioculturelles etc.) qui génèrent, ou utilisent, ou font utiliser des services.

Les agriculteurs sont amenés, de façon croissante, à accueillir les chevaux en pension des cavaliers de loisir en zones rurales

ou/et péninsulaire. Ces activités de service favorisent le rapprochement des ruraux et des urbains dans un contexte lourd d'exode rural vers les villes et de besoins émergents de nature de ces mêmes migrants.

EN CONCLUSION

Le cheval participe donc à l'utilisation durable du territoire car sa production et son utilisation impliquent peu d'intrants, contrairement aux autres animaux de rente, et elles génèrent une pollution limitée à la production de fumier, valorisée soit par la production de champignons soit par la production d'énergie ou/et de composts.

Le cheval contribue aussi à la diversification des productions agricoles et des services en créant des emplois (+2% /an depuis 2005) et en utilisant des territoires quelque fois peu ou pas utilisés par les autres herbivores.

William MARTIN-ROSSET
INRA, président de la commission cheval
Centre de recherches de Clermont-Ferrand / Theix, 63122 Saint Genès Champanelle.

Références

- Edouard, N, Fleurance, G. 2007 « Ingestion et choix alimentaires du cheval au pâturage ». 33^{ème} Journée recherche équine Eds Haras nationaux, 8 mars, Paris, 231- 243
- Fleurance, G, Dumont, B, Farrugia, A, Mesleard, F. 2007. « Impact du pâturage équin sur la diversité biologique des prairies ». 33^{ème} JRE, Eds. Haras nationaux, 245-258.
- Girard, N, Duncan, P., Rossier, E., Doligez, E., Gleize, J-C., Boulot, S., Tesson, J-L (1992). « L'élevage extensif de chevaux pour la gestion d'espaces naturels ». ONC Ed, 64p.
- Huyghe, C. (2005). « Prairies et cultures fourragères en France, entre logiques de production et enjeux territoriaux ». INRA, 198p.
- Loiseau, P., Martin-Rosset, W. (1988). « Evolution à long terme d'une lande de montagne pâturée par des bovins et des chevaux. I. Conditions expérimentales et évolution botanique ». Agronomie, 8(10) : 873-880.
- Loiseau, P, Martin-Rosset, W. (1989). « Evolution à long terme d'une lande de montagne pâturée par des bovins ou des chevaux. II. Production fourragère ». Agronomie, 9 : 161-169.
- Martin-Rosset, W. 2007. « Valeur nutritionnelle des fourrages chez le cheval ». 33^{ème} Journée recherche équine, Eds. Haras nationaux, 179-198.
- Micol, D., Martin-Rosset, W., Trillaud-Geyl, C. (1997). « Systèmes d'élevage et d'alimentation à base de fourrages pour les chevaux ». INRA Productions Animales, 10(5) : 363-374.
- Moulin, C. (1997). « Le pâturage du cheval : questions techniques posées par les pratiques d'éleveurs ». Fourrages, 149, 37-54.
- Morhain, B, Veron, J, Martin-Rosset, W. 2007. « Systèmes fourragers, systèmes d'élevage et d'alimentation des chevaux ». 33^{ème} JRE Eds. Haras nationaux, 151-164.
- Trillaud-Geyl, C Thion, A, Bigot, G Jussiaux, M. Martin-Rosset, W. 1990. « Exploitation du pâturage par le cheval de selle en croissance ». 16^{ème} JRE Eds. Haras nationaux, 7 mars, 30-45.

